Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 83 (1956)

Heft: 1

Artikel: Résultats du concours d'août

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229777

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— C'est le dimanche 2 octobre 1955, à Villa sur Sierre, qu'aura lieu la grande journée des patoisants valaisans, avec participation d'une délégation valdôtaine et de représentants des divers groupements de Suisse romande. Qu'on se le dise! Le comité d'organisation est présidé par M. Conrad Curiger, à Villa.

Boîte aux lettres de nos abonnés et amis du patois

Nous avons reçu une gentille lettre des Ormonts (Vers l'Eglise), de M. Paul Morerod, qui nous a enchanté.

Je puis vous dire, écrit-il, que pour les Ormonts, deux réunions patoisantes se sont tenues à Vers l'Eglise. L'essai fait en février groupait 13 participants, dont deux dames. Réunion gaie et où la bonne humeur fut reine. Une décision unanime v fut prise: celle de convoquer une seconde assemblée. Elle eut lieu le 1er mai. réunissant cette fois 27 personnes, dont 14 dames. On y est venu des Diablerets, du Sépey et de La Forclaz. Elle était honorée de la présence de notre « Mainteneur » ormonan : Henry Nicolier. De divers côtés, on nous a demandé : « A quand la prochaine? » Nous espérons donc nous revoir bientôt.



CAFÉ ROMAND

LOUIS PÉCLAT

LAUSANNE PL. ST FRANÇOIS

Une jolie chanson inédite est jointe à la lettre : A dé Tsaupou, que nous retenons pour la publication.

Bravo, chers Ormonans, et en avant pour la prochaine réunion!

Résultats du concours d'août

Très peu de défaillants sur une cinquantaine de concurrents. Joli! joli! Une seule définition paraît avoir causé quelques hésitations louables à quelques-uns d'entre eux. « 12/1 » Dévoués ceux qui en mettent. Il fallait raisonner comme à l'école pour chercher le complément direct! « en mettent » quoi?... du leur! D'aucuns ont mis Lest! On le jette le lest, on le lance... en en mettant on alourdit le ballon... même captif! Merci à Mme L. Jaccard pour ses explications suggestives.

Et voici le quatrain de Mme Matter-Estoppey:

Nous avons tous appris, je pense, Qu'OR était une conjonction. El. a souvent des distractions, Mais c'est la faute des vacances!

La liste des lauréats s'établit comme il suit après tirage au sort :

Mme Edm. Guinand, Neuchâtel.

M. J. Huguet-Pache, La Sallaz, Lausanne.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. Louis Chamorel, Gryon.

M. Pierre Anex-Lohri, Gryon.

M. Pierre Crisinel, Mézières.

M. Lucien Anex, Gryon.

M. Henri Quendoz, Lausanne.

Mme Mora, Frauenfeld.

Mme Alb. Isabel, Villars s. Ollon.

Nemo, Moudon.

M. J. Egger, Lausanne.

Nous rappelons à nos lauréats qu'ils doivent aviser la personne qu'ils abonnent, car le Conteur vient parfois en retour, refusé.

D'autre part, comme il s'agit d'abonnements... transmissibles, ils ne peuvent en aucun cas revenir au concurrent qui est sensé être abonné.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1955. une « grille conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.